

## **Femme écrasée par l'équipe de Berset**

**Le Conseiller Fédéral Alain Berset n'a pas dit la vérité dans son affaire de chantage, utilisé abusivement des fonctionnaires de l'état et jeté par la fenêtre les impôts des contribuables.  
Ceci est prouvé par les dossiers criminels mis à disposition de la Weltwoche.**

La calamité commence le jour du 30e anniversaire de la convention des droits de l'enfant de l'ONU. Le 15 novembre 2019, le conseiller fédéral Alain Berset se met en scène sur Twitter comme grand défenseur des droits de l'enfant: « Parlons avec les enfants au lieu de parler d'eux ».

5 jours plus tard, il s'inclina devant un photographe et 4 enfants qui venaient de différentes parties de la Suisse sur la place fédérale. Les enfants voulaient tout particulièrement être entendus en ce jour des droits de l'enfant par le ministre de l'Intérieur. « Pour que nous puissions connaître et respecter tous les droits »

Au même moment Berset se présenta dans un portrait à l'illustré (ouvert comme jamais) comme mari et père de 3 enfants.

Devant tant de compassion pour les enfants, Scarlett Gehri, artiste connue, âgée de 33 ans, explose.

Tout m'est revenu en mémoire me dit-elle dans une discussion ultérieure, je suis devenue tellement haineuse. Le 21 novembre 2019 elle s'adresse au conseiller fédéral Berset et lui reproche d'avoir été la cause de son avortement. Dans un mail, elle demande à Alain B de payer certaines factures et réclame le paiement d'une somme de 100 000 francs. Concomitamment elle attend une proposition de rendez-vous pour la remise de la somme dans le courant du mois de décembre.

### **Une liaison extraconjugale :**

Les documents joints concernent des extraits de « Chats » passionnés, détails de la vie intime, référence à des nuits d'hôtel et une lettre manuscrite de monsieur Berset ainsi que 2 photos.

Des documents, il ressort clairement qu'il s'agissait d'une liaison passionnée. Le procureur général interprète également cette correspondance ainsi : les documents démontrent que le CF Alain Berset et Scarlett Gehri avait une liaison extraconjugale durant l'année 2012.

Le journal Weltwoche, vous présente les documents classés ultra secrets de cette affaire. Elle donne un éclairage nouveau et incisif sur le soi-disant chantage dont a fait l'objet le Ministre de la Santé et qui a fait les gros titres au mois de novembre. À l'époque le journal avait rendu publique l'affaire selon laquelle Scarlett Gehri faisait l'objet d'une plainte pénale pour chantage. De nombreux autres médias ont fait mention du « malheur » du conseiller fédéral. Berset se retrancha derrière l'excuse de la sphère privée et son entourage le présenta comme innocent et victime d'une maîtresse douteuse.

Il devint clair par la suite que le conseiller fédéral Alain Berset a fait de fausses déclarations devant le bureau du procureur général.

Il ressort des documents que Scarlett Gehri a été mise de côté et écrasée par la machine étatique par le moyen d'un diagnostic psychiatrique établi à distance.

Le classement de l'affaire Berset - cela aussi ressort des documents- a été réalisé aux frais du contribuable et des institutions fédérales.

Le jour même de la réception du courriel mentionné, Berset a encore discuté avec monsieur Lucas Bruhin, le secrétaire général du département de l'Intérieur. Ce dernier contacta plus tard le défenseur vedette Lorenz Erni, qui par la suite ne s'occupa pas de l'affaire.

Le responsable des communications à l'USS, Peter Lauener fut également contacté par Berset pour être informé de toute la situation.

Le 22 novembre 2019 , Scarlett Gehri oriente le CF vers Instagram, il y aurait des personnes qui s'intéresseraient aux documents originaux, et qu'il aurait encore la possibilité exclusive de les acheter jusqu'au 30 novembre 2019.

Le 23 novembre suivant, le secrétaire général Bruhin essaya de joindre Scarlett Gehri par téléphone et email. Bruhin mentionna qu'il ne s'agissait que d'une liaison de courte durée et laissa entendre que Berset était depuis longtemps à nouveau au clair par rapport à sa femme et sa famille.

Bruhin exhorta Madame Gehri par écrit à arrêter son chantage. Il insista sur le fait que l'affaire serait portée devant les tribunaux pénaux, le cas échéant. Elle répondit par mail, qu'il existerait des accords financiers à propos de certains services rendus entre elle et le conseiller fédéral. Elle souhaitait prendre contact avec la femme de Berset et avec son soutien obtenir l'aide financière promise.

Le 25 novembre 2019, Lukas Bruhin reçut une lettre de Scarlett Gheri dans laquelle elle lui déconseilla, en tant que Secrétaire Général, de régler des affaires privées de Berset. S'il ressortait que le CF règle ses affaires de femme à travers un secrétaire payé par l'état, elle pourrait invoquer l'abus de pouvoir. De plus elle releva que si Mme Berset était au courant depuis longtemps comment pourrait-elle être coupable de chantage. Elle releva également que monsieur Berset lui avait laissé entendre qu'une affaire extra-conjugale de sa part, l'année de la naissance de sa fille n'était pas un secret.

### **Gagner du temps en raison des élections fédérales**

Le 28 novembre 2019, Alain Berset s'adressa dans un mail à Scarlett Gheri et lui proposa un rendez-vous privé dans un café à Zurich par exemple, Berne ou ailleurs.

Le 2 décembre, la récipiendaire proposa au conseiller fédéral, 5 dates de rendez vous différents. Il devait apporter l'argent afin que cette affaire se clôture définitivement. Le même jour AB pris conseil auprès de l'avocat Patrick Eisenhut.

Par la suite une sorte de Task force composée de Berset, Eisenhut, le secrétaire général Bruhin et le chef des communications Lauener définirent une stratégie et une position juridique.

La situation était particulièrement défavorable car dans 9 jours devaient avoir lieu les réélections par le Parlement de l'ensemble du conseil fédéral pour les 4 années suivantes.

Pour l'avocat Eisenhut, il était clair qu'il fallait gagner du temps. Il était particulièrement important que la maître-chanteuse retire son chantage. Ainsi l'affaire pouvait être retirée pour tentative de chantage puni pénalement

Un procès public avec témoins et des gros titres des journaux devaient absolument être évité. La cellule de crise du département de l'Intérieur réagit d'abord en conseillant de ne pas répondre aux propositions de rendez-vous.

Le 7 septembre Scarlett Gehri commence à « liker » des posts sur le compte Instagram de la femme d'AB. Dans un mail au secrétaire général Bruhin, elle propose 4 rendez-vous différents

et confirme sa volonté de prendre contact avec la femme de AB. 2 jours plus tard l'avocat d'AB, Patrick Eisenhut s'adresse tout d'abord à Scarlett Gheri avec des mots très pesés : Les documents présentés suffiraient largement pour une dénonciation pénale mais je pense que ce n'est pas la voie à prendre. Une plainte pénale mettrait fin à sa carrière artistique actuelle. Il n'est jamais fait mention de la mise en danger de la carrière politique d'AB. L'avocat poursuit sa tactique de gain de temps en proposant 3 dates ultérieures à l'élection du conseil fédéral. Scarlett Gheri répondit qu'en cas de poursuite pénale, elle débatterait toute l'histoire.

Elle aurait des preuves, en particulier concernant son avortement et l'utilisation de véhicules du conseil fédéral relatif à des visites **pour aventures**, en partie en Allemagne. Si le cas n'était pas résolu tel qu'elle proposait, une plainte pénale pour coercition et abus de pouvoir serait déposée contre le conseiller fédéral AB.

### **Berset veut la faire passer pour folle**

Le 8 décembre, dimanche avant les élections du mercredi du conseil fédéral, l'avocat Patrick Eisenhut demande un entretien urgent au psychiatre Fritz Ramseier.

Il s'agirait d'une femme qui voudrait faire du chantage au conseiller fédéral Berset.

Ramseier établit à la suite de l'entretien une évaluation à 2 facettes de Scarlett Gheri.

Cela fut mis en place pour donner suite aux mails de SG et aux déclarations d'AB protocolées par Eisenhut qui se sont révélées être fausses par la suite.

Sans diagnostic réel, Fritz Ramseier diagnostiqua chez Madame Gheri un trouble narcissique, Il pencha même vers un trouble délirant.

Le 11 décembre 2019, jour de l'élection du conseil fédéral, l'avocat Eisenhut orienta le psychiatre sur le déroulement à suivre.

Dans son diagnostic établi à distance, Ramseier se permit encore de dire « Toute cette affaire donne l'impression qu'une schizophrène est entrée en jeu ». Le style tendu et émotionnel de SG pourrait également être analysé comme Apophénie, Un phénomène psychologique à prendre en considération.

« Je me demande » spécule le psychiatre, si un trouble de l'ordre schizophrène n'est pas apparu. C'est un phénomène que l'on peut voir apparaître chez les femmes de 32 ans et demi.

Cette déclaration particulièrement misogyne pourrait s'appliquer à cette patiente de 33 ans, mais il s'agit là d'une affirmation rabaisante et patriarcale. Il est réducteur de diagnostiquer un symptôme soi-disant féminin à un âge déterminé.

Dans la science psychiatrique le diagnostic de schizophrénie n'est établi que de manière très prudente, et est le fruit d'une étude et observation approfondies de la personne qui devrait en souffrir.

Les symptômes doivent au moins être observée sur une période d'un mois.

Ce que le psychiatre a établi ici comme diagnostic au profit de l'entourage du conseiller fédéral Berset, défie tout devoir de médecin.

Cependant dans le cas où l'affaire aurait été divulguée au public une telle évaluation psychiatrique aurait laissé ouverte la possibilité de déclarer la femme folle.

Avec un tel diagnostic de schizophrénie, tous les faits avancés par SG auraient pu être balayés.

### **Infraction très grave**

Alors qu'il regardait à la télévision les élections du conseil fédéral du 11 décembre 2019, l'avocat de Berset, Patrick Eisenhut reçu un appel téléphonique de Scarlett Gehri.

Pour la remise de l'argent elle suggéra un bar à Zurich, ce à quoi il répondit positivement pour un rendez-vous le 13 décembre.

Cependant, il ne devait pas en être ainsi. Au lendemain de sa très bonne réélection, le chef du département de l'Intérieur a ouvert un dossier pénal contre Scarlett Gehri, le 12 décembre 2019 en tant que plaignant privé au parquet fédéral pour délit pénal de chantage.

Le même jour, la procureur fédérale en charge, Simone Meyer Burger, ordonne 4 jours de surveillance téléphonique avec l'autorisation du tribunal des mesures de contraintes y compris l'utilisation d'un IMSI-catcher pour mettre sur écoute le téléphone portable de Scarlett Gehri.

L'évaluation approfondie n'a donné aucun résultat utile. Mais le parquet fédéral a défendu le cas d'Alain Berset avec beaucoup d'énergie et a parlé d'un crime très grave. Compte tenu des intérêts très élevés du conseiller fédéral Berset, l'intérêt du prévenu au secret doit passer au 2nd plan.

Les forces de l'ordre ont voulu éviter l'intervention de tiers et arrêter la propagation d'allégations diffamatoires.

Le capteur IMSI est essentiel pour obtenir des informations fiables sur l'emplacement exact de l'accusée. En général, d'un point de vue politique et médiatique, il s'agit également d'une affaire pénale très sensible.

### **La police d'élite Tigris entre en jeu**

Sur la base des informations du conseiller fédéral Berset, et suite aux élections fédérales, l'avocat Patrick Eisenhut a créé une chronologie des événements à l'attention du parquet fédéral.

D'après lui et à partir d'environ mai 2012 jusqu'à fin 2012, il y aurait eu une relation extraconjugale entre Alain Berset et Scarlett Gehri.

En réalité, le couple s'est encore rencontré dans l'appartement de Berset à Berne le 23 janvier 2013 et a envisagé de se rencontrer plus tard et également échangé des messages émotionnels jusqu'en 2017. Les 2 se sont rencontrés lors d'un événement international officiel où Berset représentait le gouvernement suisse.

Le rapport de force entre le ministre de la culture de 40 ans et l'artiste créatrice alors âgé de 25 ans, qui débutait à peine sa carrière artistique, était sans doute considérable.

Après la fin de la relation, en 2013, selon le rapport de l'avocat Eisenhut, il y avait de rares contacts occasionnels, exclusivement initiée par Scarlett Gehri. Le rapport minutieux de l'office fédéral de la police, département de l'aide judiciaire, du terrorisme, du droit pénal international révèle que cette affirmation est incorrecte.

A partir du 24 août 2013, AB essaye de reprendre contact avec Scarlett. Elle lui répond après 2 mails du conseiller fédéral. Dans les années qui suivent, le conseiller fédéral lui écrit 20 mails, d'après la police criminelle fédérale, pendant qu'elle lui envoie 11 courriels. Le conseiller fédéral lui reproche entre autres son nouveau compagnon, un musicien connu à travers la Suisse, qui est le père de son enfant.

L'historique du chat évalué par la police criminelle fédérale montre qu'il s'est adressé à elle en tant que « princesse » en 2016, l'a jugée extrêmement charismatique et bien plus intelligente que lui, il lui a assuré : « tu me manques ». Pour l'année suivante, la Fedpol relève : le 8 octobre 2017, AB recherche à nouveau un contact via e-mail avec Scarlett Gehri.

Le conseiller fédéral n'a jamais rompu, au contraire, il a essayé de renforcer la relation par SMS et assuré qu'il ne l'oubliait pas et que rien n'avait changé.

Berset n'a informé sa femme de cette relation qu'après la fin de celle-ci. On ne sait pas à quel moment cet ajustement a eu lieu. Ce qui est certain, c'est que Berset pendant cette période, pouvait être soumis à un chantage considérable à cause de sa liaison secrète. L'avocat Eisenhut a de toute manière déposé une chronologie incomplète et incorrecte auprès du bureau du Procureur Fédéral. Le lendemain matin Scarlett Gehri a dû faire face au pouvoir écrasant de l'état à travers une attaque policière massive.

Le 13 décembre 2019 à 8h moins 20 Scarlett Gehri a été empêchée de quitter son appartement. Pas moins de 7 policiers de la criminelle, sous la responsabilité de Stefan Knoll, se tenaient devant sa maison et étaient des membres du groupe d'élite Tigris qui n'intervient que dans des cas de criminalité lourde. Dans le cas Berset, l'unité d'élite en charge du terrorisme entre en action face à une jeune maman, complètement perplexe de 33 ans, mère d'un enfant de 4 ans. La police fouille l'appartement et confisque 2 MacBook, un ordinateur portable et 6 téléphones mobiles d'époques différentes

Les policiers devaient plus particulièrement mettre en sécurité une lettre personnelle de Scarlett à AB.

Cette lettre manuscrite de 5 pages avait déjà été envoyée le jour d'avant, elle y assurait qu'elle ne voulait pas porter préjudice. Gehri ne retira pas ses critiques mais les renforça : « tu sais que j'avais seulement 25 ans, toi seulement sais que tu as fait des promesses très importantes pour une personne de 25 ans (dans 10 ans, quand je ne serai plus conseiller fédéral, nous allons...). Elle a mis un terme à la relation, mais lui ne l'a pas lâché et l'a empêchée d'avoir une nouvelle relation : « tu as pendant des mois, cherché à maintenir le contact, bien que tu savais que c'était difficile pour moi de me séparer de toi » encore lors du dernier appel Skype, il avait souhaité « que nous restions amis et que je rencontre sa femme et ses enfants ». Dans cette lettre Scarlett ne se distanca pas complètement de sa demande d'argent, ainsi que l'a faussement affirmé le bureau du procureur. Elle écrivit même : « si tu as un tout petit peu de conscience, tu peux me virer quelque chose. Tu pourrais au moins prendre en charge les coûts de l'avortement ».

L'accusée se montra très coopérative durant le processus policier, elle renonça à une mise sous scellés de ses appareils électroniques et elle fut amenée sans menottes pour son interrogatoire à Berne.

Les policiers Tigris ont, en grande partie, eu honte d'avoir été utilisé par le Conseiller fédéral, pour une affaire personnelle non maîtrisée concernant une femme seule et son enfant de 4 ans. L'action semble également irresponsable dans la mesure où la moitié des troupes d'élite aurait été indispensable si le pays était effectivement en danger. Le procureur général du canton de Zurich a été informé à l'avance du lieu de l'accès. Après 2h de route, le transport Tigris est arrivé dans le bâtiment principal de l'Office Fédéral de la Police, rue Guisan 1A à Berne. Les spécialistes de Fedpol ont ensuite évalué les résultats de la perquisition et les objets saisis.

**Conseiller Fédéral « Alaintigriolo »**

Comme Scarlett Gehri - après 1h de détention policière - ne connaissait aucun avocat , l'avocate commis d'office lui fut affecté, du nom d'Andrea Janggen. Après seulement 20 min de discussion, L'audition commença à 13h20. À ce moment-là, Gehri retire son chantage, Berset n'aurait rien su de l'avortement, et il ne l'y aurait pas incité.

Elle aurait seulement dit au conseiller fédéral Berset «Il devrait prendre en charge les coûts de l'avortement ». Elle aurait aussi pu garder l'enfant «cela n'aurait pas été beau pour lui ». Elle ajouta « il voulait toujours avoir des relations sexuelles sans préservatif et protection» En dehors de cette procédure pénale, il y a également une employée de la confédération, qui a mentionné par écrit, que Berset voulait aussi avoir des rapports non protégés avec elle. Il faut quand même souligner que les experts du Ministre de la Santé suisse, dépensent des millions dans des campagnes de prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Scarlett ajouta que Berset avait plusieurs adresses mails pour se couvrir comme « Alaintigrillo ». Le Tigrillo est un chat tigre d'Amérique du Sud. La police criminelle fédérale a repéré 3 différentes adresses mails. Gehri mentionna qu'elle disposait d'un revenu mensuel de 3000 francs, qu'elle devait travailler dur et lui gagnait un demi-million. Le sujet en garde à vue, indiqua qu'elle regrettait, qu'elle ne ferait plus jamais quoi que ce soit d'illégal. Après cela elle fut raccompagnée à la maison.

Dans la procédure pénale contre Scarlett Gehri qui a suivi, le parquet fédéral a convoqué par écrit le conseiller fédéral le 23 mars 2020 en tant que plaignant privé. L'autorité a reçu l'ordre du plus haut niveau, de le faire entrer discrètement dans le centre d'interrogatoire par le parking.

2 semaines avant le rendez-vous, l'interrogatoire de Berset a été annulé et un interrogatoire écrit a été convenu. Ainsi le conseiller fédéral évitait l'embarras de devoir faire des déclarations en présence de son ex bien aimée. Le défenseur public de l'accusée est resté très passif face à cela ce qui semble très étrange. Le ministre de la santé aura profité de manière inattendue de la pandémie qui venait d'éclater, C'est d'ailleurs le motif qui fut invoqué pour éviter la confrontation. La commission de contrôle devra établir s'il s'agit ici d'un privilège inacceptable.

Il fallut attendre la fin de la procédure pénale. Le 14 septembre 2020, le parquet fédéral a condamné Scarlett Gehri pour tentative d'extorsion de fonds, à une amende, aux dépens de la procédure et a également payer son avocat dès que sa situation économique le permettront.

Alain Berset ne consacra toujours pas tout son temps à la Suisse, menacée par la pandémie, car il voulait encore négocier un accord de confidentialité à l'amiable avec Scarlett. Elle a soudain retiré le document de droit civil de 4 pages avec des excuses adressées au couple et a retiré toutes ses allégations. Il ne lui aurait pas promis un futur ensemble, elle ne serait pas tombée enceinte de lui et il ne l'aurait jamais forcée à interrompre sa grossesse, ni promis 100 000 francs.

Comment ce revirement complet s'est-il produit ?

Les 2 premiers reproches faisaient pourtant partie de son audition sous serment. Si elle les retirait maintenant, Berset pouvait l'accuser de fausses déclarations. Cela ressemble plus à une dissimulation qu'à de fausses accusations. Est-ce que Gehri a inventé ces reproches ? Est-ce que dans l'intervalle elle a reçu de l'argent ? pas un centime n'a été payé affirme l'avocat de Berset, Patrick Eisenhut.

### **Mise sous silence**

Alain Berset réclama 34000 francs à titre de frais, et exigea 4000 francs de dédit. Ces montants seraient annulés si Gehri ne contactait plus jamais Berset et sa famille, gardait un silence complet et s'engageait à supprimer complètement et irrévocablement tous les documents relatifs à l'affaire. Gehri a également promis de ne pas divulguer le contenu et

l'existence de cet accord. Si elle ne se conformait pas elle devra payer une pénalité contractuelle de 20 000 francs et continuer à payer des dommages et intérêts élevés. Bref, cette femme a été complètement aplatie financièrement par l'appareil étatique actionné par Alain Berset.

Il ne s'agit pas ici de la protection de la sphère privée d'un conseiller fédéral qui a fait un écart et qui mérite d'être protégé, mais de l'indépendance et de déséquilibres des pouvoirs. Ce que l'on peut retenir ici, est un déploiement totalement disproportionné et inadéquat des forces de travail de la Confédération. Le dossier pénal révèle sans équivoque de fausses déclarations d'un conseiller fédéral et de son avocat sur la durée de la relation et sur le fait de qui en a pris l'initiative.

Le « nettoyage » de l'affaire extraconjugale de Berset a généré une dépense élevée de personnel, de temps et d'argent dans l'administration fédérale. L'accusation d'utilisation abusive de limousines officielles, y compris chauffeur est également à relever. Le contrôle parlementaire doit se saisir de l'affaire «chantage Berset »